

En toute bonne conscience

par Jean-Pierre Bory

Qu'est-ce que la conscience ? Une espèce de petite voix intérieure que l'on qualifie de « bonne » quand elle approuve nos actes, et de « mauvaise » quand elle les désapprouve (Hé 9.14) ! Elle nous fait du bien, nous conforte dans nos pensées parfois, et à d'autres moments, on se passerait volontiers de ses appréciations : elles nous mettent mal à l'aise, voire nous désécurisent. C'est ce qu'éprouvaient déjà les païens dont nous parle l'apôtre Paul :

« Les peuples païens qui n'ont pas la Loi, en observent souvent naturellement les préceptes. Ils trouvent en eux-mêmes ce qu'il convient de faire et obéissent aux impératifs de leur sens moral. Ils démontrent par leur comportement que l'essence de la loi est gravée dans leur cœur.

Leur conscience et leur discernement moral en témoignent : de là ces raisonnements par lesquels on se cherche des excuses, ces pensées qui tantôt accusent, tantôt absolvent : de là aussi ces jugements qui approuvent ou condamnent la conduite d'autrui »¹.

I. Comment décrire la conscience ?

On pourrait la comparer à l'ouïe, à la vue, au toucher, et la présenter comme :

1. Une sorte de sixième sens

En effet, le rôle de la conscience est de nous informer. Lorsque je touche un objet, j'ai aussitôt une idée de sa surface, de sa forme, de sa rugosité. Je tends l'oreille, et j'identifie une porte qui claque, le cri d'un merle ou le vrombissement d'un avion. Nos sens nous permettent de percevoir ce qui nous entoure : la conscience a pour fonction de nous informer immédiatement sur la valeur de nos pensées et de nos actes, de nous faire connaître la qualité de telle décision. Et c'est d'ailleurs ce que suggère le mot conscience, dérivé du latin « conscientia » qui signifie connaissance².

2. Un sens qui informe sur le plan moral

Par la conscience, je sais si ce que je fais est bien ou mal. Adam et Eve, après avoir mangé le fruit interdit, savent immédiatement qu'ils ont mal agi et tentent de se soustraire à la vue de Dieu. Pilate, après avoir livré Jésus aux Juifs, éprouve le besoin de se disculper, de mettre une distance entre sa décision et lui-même : de façon dérisoire, il se lave publiquement les mains. Les pharisiens s'esquivent discrètement hors de la vue de Jésus : accusés par leur conscience, ils savent pertinemment qu'ils sont aussi coupables que la femme adultère qu'ils condamnent à la lapidation.

3. Un sens inné

Ces exemples bibliques nous montrent que la conscience ne s'acquiert pas par un apprentissage ou au travers d'un enseignement, mais qu'elle est innée en l'homme : Paul dit que la conscience des païens est comme « l'action de la loi inscrite dans leur cœur » (Rm2.15). Sa manifestation dans la vie de l'homme se fait « naturellement » (Rm 2.14b) : ce n'est pas un acquis intellectuel, éducatif, social : il est bien précisé que ces païens, que Paul prend à type d'exemple, n'ont pas été informés de la loi ; et pourtant, ils ont cette loi en eux-mêmes : la conscience est innée, née en l'homme.

Le texte de l'épître aux Romains mentionne d'autres caractéristiques de la conscience :

¹ Rm 2.14-15 (transcription d'A. Kuen).

² Le mot *conscience* a le même sens étymologique qu'en latin (*conscientia*) et en grec (*suneidēsis*) : la partie principale du mot signifie savoir, connaissance, science, et elle est précédée d'un préfixe indiquant la connexion avec la personne : c'est une connaissance intime, intérieure, personnelle. Par exemple en latin : *scire* = savoir, *conscire* = avoir conscience, avoir connaissance.

4. Une capacité de raisonner, de réagir avec logique

Paul parle des « raisonnements³ » de la conscience (Rm 2.15c), qui tenant compte des informations qu'elle possède, pèse le pour et le contre, donne un avis positif ou négatif. Elle instaure une sorte de dialogue intérieur, jouant le rôle d'un contradicteur intime. On pourrait la décrire comme une sorte de réaction spontanée, mais elle est loin de n'être qu'un écho naturel et irréfléchi, une simple intuition.

Elle considère les divers éléments d'une situation, les estime et les évalue : son approbation ou sa désapprobation tient finalement compte des divers éléments d'une situation globale. Ainsi elle rendra mal à l'aise celui qui s'introduit par simple curiosité dans la propriété d'autrui en son absence ; par contre, elle l'approuvera lorsqu'il enjambe la clôture du jardin de son voisin pour en chasser le chien qui ravage les plates-bandes.

La conscience réagit en fonction d'une « logique » qui prend en considération les données dont elle dispose. Un peu à la manière d'un ordinateur qui répond instantanément en fonction des multiples renseignements emmagasinés dans sa mémoire et ses programmes.

En deux mots, la conscience est donc en l'homme une fonction innée qui émet de façon immédiate un jugement de valeur sur son action ou ses pensées.

Mais cette réponse n'est jamais stéréotypée ni automatique, elle peut varier considérablement d'un individu à l'autre. Elle peut aussi varier dans le temps : chez un même individu, à propos de deux initiatives identiques prises dans des circonstances analogues mais à des moments différents, il arrivera qu'elle ne porte pas le même jugement. Le fonctionnement de la conscience peut évoluer au fil de la vie de l'homme.

II. La conscience humaine est influençable

Reprenons l'exemple de l'ordinateur. Lorsque je m'en suis procuré un, j'ai lu dans le manuel que le fabricant lui avait donné *deux sortes de mémoires*, l'une désignée comme « mémoire vive », l'autre comme « mémoire morte ».

Cette dernière contient des informations qui ne changent jamais : les programmes stockés dans cette « *mémoire morte* »

l'ont été par le constructeur afin de donner à l'ordinateur les instructions nécessaires pour démarrer dès qu'il est mis sous tension. Ces programmes d'amorçage contiennent un langage de base, des codes ; l'ordinateur saura comment lire une disquette, exploiter les informations qui y sont stockées, comment réagir aux premiers ordres qu'il recevra lorsqu'on frappera sur ses touches.

Toutes ces données sont en quelque sorte « innées » en l'ordinateur ; elles sont heureusement protégées, l'utilisateur n'y a pas accès, et ne risque pas de les modifier ni de les effacer par inadvertance. Mais accidentellement, un court-circuit pourrait les détruire ; dans ce cas, l'ordinateur deviendrait absolument inutilisable, définitivement muet : seule alternative, le renvoyer au constructeur ou... le jeter aux orties.

Par contre la « *mémoire vive* » est à la disposition de l'utilisateur. Et ce dernier doit même la nourrir pour que son ordinateur soit opérationnel. Il doit apprendre à lui donner un programme de travail qui réponde à ses besoins : traitement de texte, comptabilité... Il lui ordonnera la façon d'écrire une lettre, de calculer la largeur des marges, de mettre l'adresse à la bonne place, d'utiliser tel type de caractère, etc.

Par la suite, l'ordinateur saura de lui-même mettre en page une lettre sur l'écran et indiquer à l'imprimante comment la mettre sur papier. L'utilisateur peut aussi stocker dans la mémoire de l'ordinateur toutes sortes d'autres informations et méthodes de travail qui développeront sa capacité et le rendront plus performant.

L'ordinateur reçoit donc des informations à deux niveaux : *lors de sa fabrication et en cours d'utilisation*.

³ Bonne traduction de *logismon* : le verbe *logizomai* formé sur la même racine signifie calculer, compter, tenir compte, estimer, apprécier, penser...

Il en est de même de la conscience. Dieu inscrit une conscience en l'homme *dès sa naissance* (Rm 2.14-15), puis la conscience va s'instruire, se former, s'éduquer *tout au long de la vie* :

*Instruis l'enfant selon la voie qu'il doit suivre,
Et quand il sera vieux, il ne s'en détournera pas.*

Pr 22.6

*Celui qui connaît la volonté de Dieu, qui est instruit dans la loi,
sait discerner ce qui est important.*

Rm 2.18

*Paul dit aussi qu'il « avertissait tout homme en l'instruisant
en toute sagesse, afin de rendre tout homme parfait en Christ »*

Col 1.28

L'apôtre ne présente jamais les chrétiens comme arrivés à la perfection, même s'ils ont acquis connaissance et expérience ; au contraire, il les enseigne, il les exhorte, il les instruit parfois longuement avec pour objectif qu'ils discernent « quelle est la volonté de Dieu » (Rm 12.2) : une conscience bien enseignée est capable de savoir ce qui est bien aux yeux de Dieu.

Elle peut progresser, se développer, s'enrichir d'éléments qui lui permettront d'être plus efficace, ou au contraire perdre sa sensibilité ou se dérégler si on ne l'informe pas ou si les informations qui lui sont données sont erronées. Il est donc possible de modifier le fonctionnement de la conscience humaine.

Une conscience perturbée

Comme un ordinateur sans programme :

a) La conscience s'atrophie, se tait définitivement par manque d'enseignement

La Bible nous rapporte le drame de la famille du sacrificateur Eli : le vieil homme avait négligé l'instruction de ses fils et les laissait faire ce qu'ils voulaient : « Ils n'étaient animés que de mauvais instincts » (1 S 2.12).

Leur conscience n'avait pas été habituée à réagir en fonction de la loi de Dieu : ils ne la connaissaient pas (2.1), ils méprisaient ce qui devait être honoré (2.17) ; les avertissements tardifs de leur père (2.23-25) ne réveilleront pas leur conscience depuis trop longtemps atrophiée : et c'étaient tout simplement *leurs instincts naturels pervertis* par le péché qui guidaient leur façon de faire (2.1)⁴. Eli fut puni, en même temps que ses fils, pour ne pas avoir développé leur conscience au point qu'ils étaient devenus incapables de discerner quoi que ce soit entre le bien et le mal.

Le cas des gens de Ninive est aussi significatif: par le manque de connaissance de Dieu et de sa volonté, ils en étaient venus à ne plus distinguer le mal du bien (Jo 4.11). Réveillée, leur conscience les amène à s'éloigner du mal (3.10).

b) La conscience peut être mal programmée

Cela se produit si l'enseignement donné n'est pas juste : c'est la triste constatation que Paul fait en écrivant aux Galates : on vous a mal enseignés ; maintenant *pour plaire à Dieu* (c'est ce que votre conscience vous dit), vous croyez devoir respecter toutes sortes de règles... « Mon ministère aura donc été inutile parmi vous... Christ serait mort en vain... » (Ga 2.21 et 4.9-11). Un mauvais enseignement conduisait les Galates à faire toutes sortes d'efforts pour alléger leur conscience tourmentée.

Mais pire que cela :

c) La conscience peut être détruite

Détruite, et reprogrammée de façon à fonctionner avec des valeurs étrangères à Dieu. Le mal devient bien. Je me souviens, au temps de la guerre Iran-Irak, de la page de couverture d'un

⁴ Les fils d'Eli sont qualifiés de « vauriens », de « sans valeur ». Appliqué à des hommes, le terme biblique désigne ceux qui sont animés de mauvais instincts, ou par des pensées vaines (cf. note dans la version de la Colombe).

hebdomadaire parisien montrant un garçon iranien d'une dizaine d'années partant la guerre une mitraillette à la main. Son joli visage trahissait une telle haine !

Sa conviction ne faisait aucun doute : pour l'honneur de Dieu, il partait défendre sa patrie contre les tanks irakiens. Il faisait ce qu'on lui disait être juste et bien pour son pays, mais le bien qu'il s'efforçait de faire, allait tourner au pire des malheurs pour lui et ses amis.

On peut penser à l'emprise de certaines sectes dont les membres sont littéralement « programmés », pour une obéissance totale au chef spirituel, allant parfois jusqu'au suicide. De mauvaises données enregistrées par la conscience peuvent conduire à un fanatisme qui mène à l'absurde et au drame.

Nous n'en sommes pas là dans l'Eglise heureusement, mais sommes-nous attentifs à la façon dont nous parlons à nos enfants du racisme, de l'antisémitisme, de l'accueil de l'étranger par les temps qui courent? Ou tout simplement du mensonge, de la notion de l'autorité, de la nécessité de l'effort ?

Et maintenant considérons ce qui probablement nous concernera de plus près :

III. Le fonctionnement de la conscience chrétienne

On pourrait en parler très longuement : je n'en relèverai que quelques aspects. Savons-nous que :

a) La conscience d'un chrétien peut être momentanément déconnectée... au point qu'il agisse de façon totalement contraire à ses propres convictions et aux commandements du Seigneur ?

On connaît le cas de David avec Bath-Chéba (1S11 et 12) : même quand Nathan vient lui parler, David ne se rend pas compte que c'est de lui que le prophète parle ! Des accidents de ce genre ne se rencontrent malheureusement pas seulement dans l'histoire : que de serviteurs de Dieu et de chrétiens engagés tombent tout à coup dans l'adultère ou dans une telle indécatesse financière, après avoir pendant des années été de fidèles et solides chrétiens... Il y a eu, bien sûr, quelque part une faille : une imprudence, suffisamment d'orgueil pour se croire incapable de chuter, ou tout simplement un surcroît de fatigue ou de soucis que l'on porte seul...

b) Savons-nous au contraire qu'une conscience chrétienne peut fonctionner en sur-régime et devenir hypersensible, tourmentée, accusatrice, alors qu'elle n'a pas de raison de l'être ? Par exemple, ces chrétiens de Corinthe qui pensent que consommer de la viande préalablement présentée à une idole était un péché (1 Co 8.7-10). S'il arrive que l'un d'eux soit obligé d'y goûter, ou même si simplement il voit un autre chrétien en manger, il est troublé, sa conscience le lui reproche, et il se sent souillé, impur et se croit en rupture de communion avec Dieu. Une telle réaction est la marque d'une « conscience faible » (1 Co 8.7).

Pourtant Jésus déjà a dit que ce n'est pas ce que l'on mange qui importe, mais ce que l'on pense et ce que l'on dit ! Et cela, Paul aussi l'a enseigné et le répète aux Corinthiens : mangez de tout... sans vous poser de question par motif de conscience (1 Co 10.25). « L'hyper-scrupuleux » n'est pas dans la pensée de Dieu : on n'a pas à être plus royalistes que son roi, à vouloir être encore plus saints que ce qui est demandé. Ce serait présomptueux, et impossible de toute manière. Les Corinthiens devaient apprendre à « ne pas aller au-delà de ce qui est écrit » (1 Co 4.6), à ne pas suivre ceux qui prétendaient leur apporter un meilleur évangile (2 Co 11.4-5).

D'autre part, une conscience scrupuleuse à l'excès peut provoquer de la tristesse chez un ami, voire même le troubler, le culpabiliser en lui donnant mauvaise conscience. Elle lui fait croire, ou avoir le sentiment (erroné) qu'il a lui-même péché, alors que ce n'est que la conscience tatillonne du premier qui l'asservit inutilement, au lieu de le diriger dans une juste appréciation de ce qui est bien ou mal (2 Co 10.27-30).

Comme toujours, le remède est un retour à deux choses capitales : une juste compréhension des Ecritures, et l'assurance que nous n'avons pas à aider Dieu à nous garder sa faveur.

c) Une conscience est dite « bonne » si sa norme est l'Écriture Sainte et le Dieu qu'elle révèle :

Lorsque Paul parle de sa « bonne conscience », il se réfère toujours à la norme divine qui lui sert de critère : la pensée de Dieu, ses principes, sa loi révélée, l'Écriture Sainte⁵. Même dans le

⁵ Les trois personnes de la trinité sont mentionnées en relation avec la qualité de la conscience :

fonctionnement de la conscience, il faut se méfier du subjectivisme, des « il me semble que... », des « je crois que... » des « Dieu m'a dit... ». Aujourd'hui, aucune révélation divine ne peut ajouter quoi que ce soit à ce qui est révélé dans l'Écriture Sainte. Même pas un « iota », plus petite lettre grecque, qui ne s'écrit parfois que comme une virgule. Notre conscience a un guide sûr, « la bonne doctrine de l'Évangile de Dieu ». Sans la « connaissance » de la volonté de Dieu, la conscience reste faible (1 Co 8.10).

Une bonne éducation de la conscience est nécessaire : le chrétien est affranchi pour vivre libre (Ga 5.1) ; mais liberté n'est pas licence (v. 13) : conserver une conscience équilibrée n'est pas toujours facile.

d) L'efficacité de la conscience peut être développée.

Le fonctionnement de la conscience peut aussi être comparé à celui d'un muscle ou du cerveau. Si on les laisse inactifs, ils s'atrophient : par contre, des exercices réguliers les développent.

Laisser inactive sa conscience, c'est n'en pas tenir compte, ne pas l'écouter et faire le contraire de ce qu'elle dit. Agir comme cela conduit au naufrage de la foi, comme le dit Paul en 1 Tm 1.18-19.

La conservation de cette bonne conscience est liée à son emploi, au respect des indications qu'elle donne et à la poursuite du combat de la foi.

Paul recommande à Timothée de « s'exercer à la piété », de viser « à être un modèle », de « s'appliquer entièrement à sa tâche afin que ses progrès soient évidents pour tous, de veiller sur lui-même et sur son enseignement... » (1 Tm 4). La conscience de Timothée est véritablement mise à forte contribution. S'il obéit à Paul, pas de crainte qu'elle ne s'atrophie !

Est-il possible aujourd'hui de parvenir à vivre avec une bonne conscience selon Dieu ?... Et sans en devenir orgueilleux ? Oui, mais pas tout seul. Il y faut toute la grâce de Dieu. L'apôtre Paul lui-même n'y échappait pas, et n'aurait en aucune façon voulu se dispenser de cette grâce qui était pour lui la source de sa vie : « Notre sujet de gloire, c'est le témoignage de notre conscience, que nous nous sommes conduits dans le monde, et surtout à votre égard, avec une sainteté et une sincérité qui viennent de Dieu, et non avec une sagesse charnelle, mais avec la grâce de Dieu » (2 Co 1.12).

Christ, qui par l'Esprit Éternel, s'est offert lui-même sans tache à Dieu, purifiera notre conscience des œuvres mortes, pour que nous servions le Dieu vivant ! Hé 9.14

J.-P.B.

— Ac 23.1 : 24.16 ; 2 Co 1.12 ; 4.2 ; 1 Pi 2.19, citent une conscience réglée en fonction de *Dieu*.

— 1 Pi 3.16: Pierre mentionne qu'une conscience est « bonne » lorsqu'elle mène celui qui en suit les indications à « une bonne conscience en *Christ* ».

— Rm 9.1 : « Je dis la vérité..., ma conscience m'en rend témoignage par le *Saint-Esprit* ».

Dans les textes suivants, la qualité de la conscience est liée au contenu de la foi (la doctrine chrétienne), une foi et une conduite non marquées par l'hypocrisie et le péché : 1 Tm 1.5-7, 19 ; 3.9 ; 4.2 ; 2 Tm 1.3 ; Ti 1.15 ; Hé 9.9, 14 ; 10.22 ; 13.18. Les normes de la conscience sont aussi liées à la loi morale reproduite dans les lois civiles de nos États (Rm 13.3-5 ; Ac 24.16).